ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 06/07/2026

tenue par Monsieur le Président DEVILLERS, Juge des Référés

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

10 heures 00

01) **DOSSIER N° 2600445** **RAPPORTEUR:** **Monsieur le Président Pascal DEVILLERS**

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSON - Demande 1°) de prononcer la suspension du refus de communication des documents en exécution du jugement n°2300483 du 25 juin 2024 ; 2°) d'enjoindre au directeur du centre pénitentiaire de Faa'a Nuutania de procéder à la communication des documents sollicités.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SECTION FRANÇAISE DE L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES PRISONS	SELARL MILLET VARROD AVOCATS (MVA)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	Le ministre
Observateur	CENTRE PENITENTIAIRE DE FAAA	Le directeur

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 22/06/2026

Le président du tribunal